



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 02 novembre 2023

Maladie hémorragique épizootique : Marc Fesneau rencontre les éleveurs de bovins impactés par la maladie et confirme le soutien de l'Etat

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'est rendu le 2 novembre dans un élevage de bovins impacté par la maladie hémorragique épizootique (MHE) dans les Pyrénées-Atlantiques afin de témoigner du soutien de l'Etat auprès des éleveurs durement touchés. Alors que plus de 2000 foyers sont désormais recensés, il annonce le déploiement d'un plan d'action pour soutenir la filière et atténuer l'impact de cette maladie pour les éleveurs.

Découverte fin septembre sur le territoire français, la MHE a connu une expansion rapide puisque 2 136 foyers sont désormais recensés dans le Sud-Ouest de la France. Ce déplacement a été l'occasion de rappeler qu'une crise économique d'ampleur a été évitée grâce à l'ouverture rapide des marchés espagnol et italien, représentant à eux seuls 95 % des exports de jeunes bovins dans l'Union européenne. Ce résultat a été rendu possible grâce à l'intense travail de diplomatie sanitaire conduit par la France ainsi que le sérieux des mesures de gestion mises en œuvre dès la notification des premiers foyers: la France a notamment constitué en moins de 10 jours un réseau de laboratoires en capacité de réaliser les tests requis pour autoriser la sortie des animaux de la zone réglementée mise en place autour des foyers.

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé la mise en place d'un plan d'action destiné à structurer et à prolonger les efforts entrepris pour limiter au maximum l'impact de cette maladie pour la filière bovine, mais également au sein de chaque exploitation.

Ce plan, dont il conviendra d'affiner les mesures avec les professionnels, devra permettre d'approfondir les connaissances existantes sur la maladie et ses impacts sanitaires afin d'adapter les mesures de surveillance, de prévention et de lutte contre la maladie. Il servira également de fil conducteur pour coordonner l'action des parties prenantes (professionnels, vétérinaires, services de l'Etat) et informer les Etats membres et les pays tiers de l'évolution de la situation sanitaire afin de maintenir l'ouverture des marchés. Les fragilités du modèle économique de la filière bovine, dont la dépendance aux marchés italien et espagnol est mise en lumière par cette crise sanitaire, ont vocation à être prises en compte dans ce plan pour améliorer la résilience de la filière.

En matière d'indemnités, les analyses PCR et les frais vétérinaires pour la réalisation du prélèvement en cas de suspicion clinique seront intégralement pris en charge par l'Etat. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a, de plus, réuni un groupe de travail dès la mi-octobre pour préparer les conditions d'un accompagnement conjoint - par l'Etat et par le fonds de mutualisation du risque sanitaire et environnemental (FMSE) - de l'impact économique mesurable à court terme de la MHE sur les exploitations (mortalités et coût des soins aux animaux malades).

Marc Fesneau a déclaré : « *L'introduction de la MHE sur le territoire français rappelle une fois encore la nécessité d'améliorer la résilience des filières d'élevage face aux risques sanitaires, y compris émergents en raison des impacts du changement climatique. Le plan de reconquête de la souveraineté sur l'élevage prévoit ainsi la mobilisation d'une enveloppe de 20 M€ pour mieux lutter contre les maladies animales présentes en France mais également nous préparer à la survenue de nouvelles maladies.* »

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv